



LES GUIDES DE L'ONISEP

pour construire son avenir

pour la
rentrée
2006

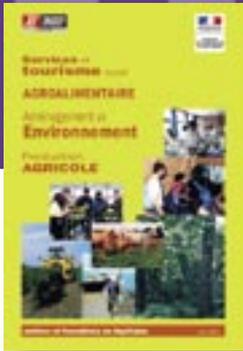
www.onisep.fr

après la 3^e

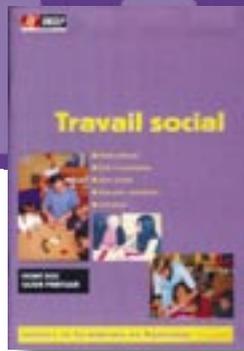


OFFICE NATIONAL D'INFORMATION SUR LES ENSEIGNEMENTS ET LES PROFESSIONS
MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

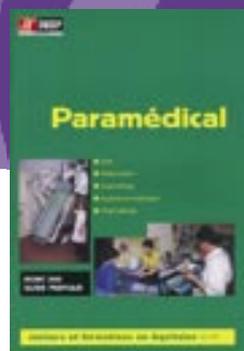
Les publications de l'ONISEP Aquitaine



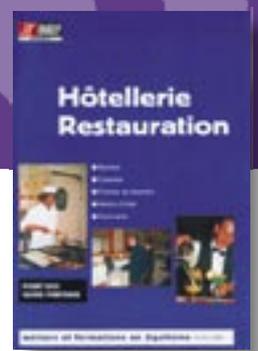
AGRICULTURE



TRAVAIL SOCIAL



PARAMÉDICAL



HÔTELLERIE-RESTAURATION

Prix unitaire
7€

Pour une information de proximité, découvrez notre nouvelle collection **MÉTIER ET FORMATIONS EN AQUITAINE** : descriptif du secteur d'activité traité, dictionnaire des métiers et des formations permettant d'y accéder, établissements de formation initiale et continue... indispensable pour tout connaître sur un thème.

TOUS LES TITRES DISPONIBLES



GUIDE ELEVE 1,50 €

- Après la 3ème SEGPA - Réf E5 - janvier 2006

GUIDE ELEVE 3,50 €

- Après le bac général et technologique - Réf E1 - décembre 2005
- Après la 3ème - Réf E2 - novembre 2005
- Après le CAP-BEP - Réf E3 - février 2006

GUIDE ETUDIANT 7 €

- Après BTS-DUT - Réf E4 - septembre 2005

LA DOCUMENTATION 5 €

- Répertoire des établissements privés en Aquitaine - Réf D3 - mars 2006

MÉTIER ET FORMATIONS en AQUITAINE 7 €

- Travail social - Réf P2 - nov. 2003
- Hôtellerie-Restauration - Réf P4 - octobre 2004
- Agriculture - Réf P5 - octobre 2005
- Paramédical - Réf P6 - mai 2004

GUIDE INFORMATEUR 7 €

- Les licences professionnelles - Réf I1 - juin 2005
- Les collèges - Réf I2 - mai 2005
- Le sport en collège et lycée - Réf I4 - juillet 2005

Sans oublier les titres incontournables



- Le dico des métiers 9 €
- Vite un métier, réussir en voie professionnelle 9 €
- Réussir au lycée 9 €

A commander ci-dessous ou en page 24

Le point de vente ONISEP

Délégation régionale de l'ONISEP
31 avenue Carnot - BP 213 - 33021 Bordeaux
Tél. 05 56 17 33 36 - Fax 05 56 17 33 30
vous accueille du mardi au vendredi de 13 h 30 à 17 h 30

Vous pouvez également nous retrouver sur les salons 2006

L'étudiant
6-7-8 janvier

Forum des carrières
24 février

Aquitaine
9-10-11 mars

Titre(s)	Prix	Qté	Total
Frais d'expédition France			4 €
Montant du paiement		

Ci-joint un chèque de euros à l'ordre de l'agent comptable de l'ONISEP.

Nom :

Adresse :

Code Postal : Localité :

Date :

Signature :

Ministère de l'Éducation nationale, de
l'enseignement supérieur et de la recherche
Office national d'information sur les
enseignements et les professions
Lognes – 77437 Marne-la Vallée Cedex 2
Publication de l'ONISEP
Copyright : novembre 2005

**PUBLICATION DE LA DÉLÉGATION RÉGIONALE
ONISEP AQUITAINE**

31 avenue Carnot - BP 213
33021 Bordeaux cedex

Directeur de la publication :

Alain Taupin

Rédaction : Dominique Lagriffoul, Corinne Tourenne

PAO : Onisep Aquitaine

Chantal Gallais - Régis Bouguen

Impression Graphic Impression - Gradignan

SERVICES CENTRAUX

Directrice des Éditions : Pascale Gélébart

Chef de service des Éditions : Annick Ghys

Chargée d'édition : Jackie Haas

Rédaction : Yves Bollet, Laurence Congy,

Corinne Tourenne

Relecture : Georges Mollard

Documentation et ingénierie documentaire

Chef de département : Catherine Méric

Documentation : Véronique Barbeau

Fabrication

Chef du département :

Marie-Christine Jugeau

Directeur artistique : Pascal Le Coq

Couverture : Pascal Le Coq

Graphistes-maquetistes : Évelyne Delzescaux,
Corinne Gaston

Iconographe : Brigitte Gilles de la Londe

Photo de couverture : Jérôme Pallé

Photogravure-flashage : SCEI (Bagneux)

Diffusion, commercialisation, marketing

Chef du département : Philippe Gille

Vente dans les librairies de l'ONISEP

par correspondance à ONISEP VPC, Lognes,

77437 Marne la vallée Cedex 2

Internet : [http:// www.onisep.fr](http://www.onisep.fr)

Relations clients : 01.64.80.38.00

Autodoc Onisep A 02-02

Le kiosque Les Etudes au lycée

Dépôt légal : 4ème trimestre 2005 novembre 2005

CPPAP : 0310 B 07205

ISSN 1280-6293

**Reproduction, même partielle, interdite sans
accord préalable de l'ONISEP.**

Frais de participation 3,5 €

Les informations contenues dans ce guide
sont arrêtées à la date du 12 décembre
2005. Si des modifications interviennent
après cette date, elles seront accessibles
sur le site Internet de l'ONISEP :

www.onisep.fr

(rubriques "En région" puis "A noter en région")

Page 2

Choisir son parcours

Orientation, mode d'emploi	2
Vos questions, des réponses	3
Construire son projet	4
Des adultes pour vous aider	5
Deux voies après la troisième	6
Le calendrier de l'orientation	6
Schéma des formations	7



© PHOTOALTO

Page 8

La voie professionnelle

Lycée professionnel : l'abc	8
La seconde professionnelle : un nouveau départ	10
Paroles d'élèves, de professeurs	11
Apprentissage : l'abc	12
Paroles d'apprentis, de formateurs	13
Les diplômes de la voie pro.	14
Tous les BEP	15



© PHOTOALTO

Page 16

La voie générale et technologique

Lycée général et technologique : l'abc	16
La seconde : une année exigeante	18
Paroles de d'élèves, de professeurs, de parents	19
Au programme de la seconde	20
Les horaires de la seconde	20
Le choix des enseignements de détermination	21
Tous les bacs	22

Page 25

Les formations en Aquitaine

Sommaire de la partie régionale	25
--	-----------



© JÉRÔME PALLE

orientation

mode d'emploi

L'orientation en 3^e ? Un moment important de votre scolarité. Ce guide se propose de vous aider à réfléchir pour franchir cette étape avec sérénité, et à vous projeter dans l'avenir.

L'orientation en fin de troisième. Cette année, vous allez choisir entre deux voies dont le but est de vous mener vers votre futur métier, mais avec des chemins différents. L'une, la voie professionnelle, à travers l'apprentissage d'un métier ou d'un champ de métiers, l'autre, la voie générale et technologique, avec des enseignements plus théoriques.

L'orientation dans les années à venir. Vous allez ensuite, pendant vos années lycée, et au-delà, construire par étapes votre itinéraire, vous donner des objectifs, vous projeter dans l'avenir.

Allez-vous continuer vos études après votre BEP? Choisir la mécanique ou la comptabilité? Envisager après le bac des études longues ou courtes? Aller vers les sciences et la recherche? Vous allez bâtir un parcours qui vous convienne et qui puisse évoluer.

Les résultats scolaires sont importants, la motivation aussi. Vos résultats scolaires pèsent dans vos choix d'orientation. Mais ils ne sont pas exclusifs. Vos goûts, vos centres d'intérêt,

vos qualités personnelles, vos activités extrascolaires... peuvent se révéler de précieux atouts.

On peut changer de direction. Il peut arriver que vous vous trompiez d'orientation, que les programmes que vous aviez choisis ne vous plaisent plus ou se révèlent trop difficiles. Vous avez droit à l'erreur. Certes, ce n'est pas toujours facile de repartir dans une autre direction. Mais il est préférable de rebondir que de s'entêter. Et, après un trimestre réussi dans la nouvelle voie, vous aurez oublié ce mauvais moment.

Il n'y a pas de «bonne» ou «mauvaise» orientation. Vous êtes unique, vous savez déjà ce qui vous plaît et ce qui vous déplaît. De ce fait, ce qui est bien pour vous, ne l'est pas forcément pour un autre... Pour réussir votre orientation: apprenez à vous connaître, à réfléchir sur vos centres d'intérêt, informez-vous sur les études, les métiers, la diversité du monde professionnel...

Et, plutôt que de subir les différentes étapes de votre orientation, choisissez-les. ●

Un parcours en plusieurs étapes

L'orientation, c'est comme une randonnée en montagne : un parcours en plusieurs étapes.

1 > Choisir son itinéraire

Et cela, dès la conception du projet, pas au moment de partir.

2 > Préparer sa route

On étudie la carte pour repérer le terrain et ses difficultés.

3 > Préparer son matériel

L'endroit est choisi. Reste à remplir votre sac : carte pour repérer les refuges ou pour changer de chemin en cas d'imprévu, ravitaillement, équipement...

4 > S'adapter au terrain

Plus ça monte, plus votre souffle est court. Adaptez votre marche pour ne pas défaillir et éviter le rapatriement en urgence ! Prévoyez aussi une pause pour récupérer.

Le mauvais temps surgit ?

Vous l'aviez prévu. Un itinéraire de repli vous met à l'abri.

5 > Vous voilà arrivé au but

Exactement dans le temps escompté ? Tant mieux. Un peu plus tard ? Qu'importe. Vous avez anticipé les problèmes, déjoué les difficultés, vous vous êtes adapté. L'essentiel : vous avez tenu bon et vous avez atteint votre objectif.

Choisir non pas la voie la «meilleure», mais la meilleure pour soi.

C'est à vous, avec vos parents de choisir votre orientation.

♣ **Voir page 6 :**
Deux voies après la troisième.



VOS QUESTIONS des réponses

Orientation, affectation est-ce pareil ?

Ce sont deux actions liées qu'il ne faut pas confondre.

L'orientation, en classe de 3^e, c'est la proposition du conseil de classe du dernier trimestre après examen de vos vœux et de vos résultats scolaires.

L'affectation vient ensuite c'est la décision qui, suite au conseil de classe, vous attribue une place dans un établissement.

➔ **Voir page 6 :**
Le calendrier de l'orientation.

Et si je dois redoubler ma classe de 3^e ?

D'abord bien penser que rien n'est joué avant la fin du 3^e trimestre. **Presque toutes les situations peuvent évoluer avec un effort supplémentaire**, et en dialoguant avec un professeur ou un conseiller d'orientation-psychologue. Si au bout du compte, le redoublement s'avère indispensable, sachez le réussir en vous donnant pour but d'obtenir les bons résultats qui vous permettront ensuite de choisir la 2^{de} que vous voulez.

Voie générale et technologique OU voie professionnelle ?

La voie générale et technologique conduit à 3 bacs généraux et 7 bacs technologiques. Son objectif est de préparer ces bacheliers à des études supérieures. En 2^{de}, on retrouve presque toutes les disciplines enseignées au collège. Ce n'est qu'à la fin de la 2^{de} que l'on choisit son bac : c'est pourquoi on l'appelle 2^{de} de détermination.

La voie professionnelle, c'est une autre manière d'apprendre. Aux principales matières déjà étudiées au collège, s'ajoutent des enseignements technologiques nouveaux et des périodes de formation en entreprise. Le choix de la spécialité (mécanique, secrétariat, travaux publics, etc.) se fait dès l'entrée en 2^{de}.

Je n'ai pas de projet précis, est-ce grave ?

En 3^e, il est rare qu'on ait une idée bien précise du métier qu'on voudrait faire plus tard. Cependant, c'est bien le moment de commencer à y réfléchir. **Faire l'inventaire de ce qui existe** en posant des questions autour de soi ou en lisant des documents sur les métiers ; **s'interroger**

sur ses goûts et ses capacités, rencontrer un conseiller d'orientation-psychologue pour s'informer sur des itinéraires possibles. En un mot, explorer des pistes pour être en mesure de faire le bon choix le moment voulu.

La voie pro, pour quoi faire ?

Se diriger vers la voie pro, c'est **choisir tout de suite un secteur d'activité professionnelle**. Un choix qui doit être bien réfléchi. C'est consacrer du temps à étudier des disciplines technologiques nouvelles. Il faut alors bien savoir de quoi il s'agit en allant les découvrir lors des journées portes ouvertes des lycées professionnels. **La voie pro, c'est aussi s'acheminer vers son métier par étapes** : 2 ans pour un premier diplôme (BEP ou CAP), 2 ans de plus pour un bac pro ou un autre diplôme...

➔ Lire pages 8 à 15.

L'internat, vais-je m'y habituer ?

Il y aura forcément une période d'adaptation. C'est souvent, en effet, la première expérience de séparation avec votre famille. **Vous apprendrez à vivre en collectivité**, vous découvrirez l'intérêt des activités de groupe et **vous ne manquerez pas d'y nouer des amitiés**. Néanmoins, si vous avez des difficultés, parlez-en au conseiller principal d'éducation ou à vos professeurs.

La seconde est une année difficile, est-ce vrai ?

Souvent, en début de seconde, on « flotte » un peu. Quelle que soit la seconde, il est normal d'avoir besoin de temps pour s'imprégner de « l'esprit lycée ». Mais elle n'est pas l'année de tous les dangers. Si l'on tient bon, tout se passe bien.

➔ Lire pages 8, 10, 16 et 18.

CONSTRUIRE son projet

Vous allez entrer au lycée, première étape d'un parcours qu'il faudra affiner par la suite, jour après jour. Car, votre projet va s'étoffer au fil des années. En troisième, vous posez la première pierre. Plus tard, vous en poserez d'autres. Voici cinq points pour vous y préparer.

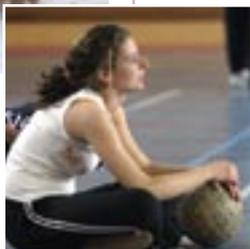


© JÉRÔME PALLÉ

1 Engager une réflexion sur son orientation

Choisir une orientation, c'est prendre une décision qui n'engage pas uniquement l'année d'après, mais aussi les suivantes. Vous débutez, en troisième, **l'exercice nécessaire de réflexion face à des choix possibles**, exercice qui se reproduira à chaque étape de vos études et de votre vie professionnelle. Ainsi, pendant vos années au lycée, vous aurez à réfléchir sur la suite à donner à votre projet. Le CAP, le BEP, le bac, cela vous semble lointain ? Vous pensez avoir le temps ? N'en croyez rien, cela passe très vite !

Prenez cet exercice au sérieux, et **faites régulièrement le point** pour être prêt à réussir vos choix.



© JÉRÔME PALLÉ

2 Faire preuve de curiosité

Les études évoluent et offrent toujours de nouvelles voies, parfois peu ou mal connues. Ainsi, les possibilités de plus en plus grandes - et recommandées - d'études après un BEP...

On est souvent prisonnier d'idées reçues, tels les clichés rattachés aux bacs. Certains seraient trop difficiles, d'autres sans débouchés... En fait, si le choix est multiple, c'est pour que chacun trouve sa voie de réussite. **Informez-vous aussi sur les métiers.** Dans votre entourage, des personnes exercent peut-être des métiers qui vous étonnent : discutez-en avec elles !

Discutez avec vos professeurs mais aussi avec vos parents. Orientation rime avec information et surtout avec communication.

Un choix n'est jamais définitif. Des évolutions et des changements de cap sont toujours possibles.

Il faut être curieux : on a trop tendance à privilégier ce que l'on connaît déjà.

3 Faire le point sur ses envies et ses résultats

Vous pensez que votre projet dépend uniquement de vos résultats scolaires ? Ce n'est ni tout à fait vrai, ni tout à fait faux. Car les notes ne disent pas toujours ce que vous pourriez être capable de faire.

Interrogez-vous sur vos atouts, vos activités, vos centres d'intérêt... L'équilibre se fera plus aisément entre vos notes et vos envies. Tout en essayant de faire la différence entre une passion passagère et un intérêt durable.

Bon nombre de vos aînés ont vu leurs notes s'améliorer quand ils ont trouvé un but à leurs études, quand ils ont su pourquoi ils travaillaient.

Prenez le temps de faire un bilan : nul doute que vous verrez l'horizon s'éclaircir. Mettez en regard vos projets et leurs exigences avec vos résultats scolaires. Il sera peut-être alors nécessaire de se mobiliser, d'en mettre un coup ou de revoir vos ambitions.

4 Rencontrer l'équipe éducative

N'hésitez pas ! **Toute l'équipe éducative ne demande qu'à vous aider dans vos choix :** le conseiller d'orientation-psychologue, le professeur principal, les autres enseignants, le professeur documentaliste, le chef d'établissement, l'infirmière scolaire, l'assistante sociale... Ils disposent d'informations sur votre scolarité, sur les études et les métiers, et pourront vous donner des conseils utiles. Ils vous inviteront à réfléchir à l'intérêt de choisir tel enseignement de détermination, ou vous feront découvrir les études ouvertes après tel BEP...

Pensez aussi à interroger d'anciens élèves. Vous pourrez les rencontrer dans votre établissement, si des échanges sont organisés par votre collège, ou à l'occasion des **journées portes ouvertes proposées par les lycées.**

5 S'informer sur les études et les métiers

N'attendez pas tout des autres. **Vous êtes l'acteur principal de votre projet.** Rendez-vous au centre de documentation et d'information (**CDI**) de votre établissement. Ou encore au centre d'information et d'orientation (**CIO**). Au CDI comme au CIO, vous trouverez un grand nombre de documents. Et en particulier ceux de l'**ONISEP**.

Ciblés sur les études et les métiers, ils se déclinent sous forme de livres, guides, cédéroms, vidéos, DVD... Vous y apprendrez, par exemple, que, **pour être architecte, il ne suffit pas d'être bon en dessin**, mais il faut l'être aussi en maths, que les métiers du secrétariat exigent des qualités de communication... Vous découvrirez que **l'on peut devenir ingénieur par des voies différentes**, que certaines professions nécessitent des études longues ou encore que **l'entrée dans telle formation se fait sur concours ou sélection sur dossier...**

Ces documents vous aideront aussi à décoder les contenus des enseignements des différentes filières...

RETROUVEZ NOS PUBLICATIONS SUR

Bienvenue sur le site des métiers et des formations
www.onisep.fr

© JÉRÔME PALLÉ



DES ADULTES

pour vous aider

Accompagner les recherches

SOPHIE JEANSSELLE, PROFESSEURE-DOCUMENTALISTE

« Dès la rentrée, je travaille avec les nouveaux lycéens en quête d'un projet professionnel qui corresponde aux études qu'ils vont suivre. Nous recherchons les métiers possibles, les conditions de travail, les salaires... Je leur apprends à utiliser les ressources documentaires, en particulier la recherche sur l'internet.

Favoriser les rencontres

CHRISTIANE CORNUT, PROFESSEURE PRINCIPALE

« Face à mes élèves, je me positionne comme une accompagnatrice, une personne relais. Je les incite souvent à rencontrer d'anciens élèves. Le témoignage de leurs aînés est souvent mieux écouté que celui des adultes, car chacun livre son vécu de l'orientation.

Garder son projet en tête

DOMINIQUE ROUCHÉS, MÈRE D'ÉLÈVE

« Le rêve de ma fille : l'équitation. Mais à 15 ans, se donner les moyens de passer du rêve à la réalité, ce n'est pas toujours évident. Pour l'aider, nous avons passé en revue les filières « autour du cheval ». Le diplôme qui lui plaisait se préparait à 250 km de chez nous ! Nous y sommes allés, mais l'idée de l'internat ne l'a pas séduite. Nous avons donc discuté longuement d'autres possibilités. Trop juste pour suivre en 2^{de} générale et techno, elle préparera un BEP vente. Son idée : passer le bac, pour intégrer un CREPS⁽¹⁾... et suivre, enfin, une formation de monitrice d'équitation !

1. CREPS : Centre régional d'éducation physique et de sport.

Construire ensemble

PASCALE BERTHIER,
CONSEILLÈRE D'ORIENTATION-PSYCHOLOGUE

« Dites-moi ce que je peux faire... », voilà ce que certains élèves me demandent au moment de la construction de leur projet. Je ne suis pas là pour décider à leur place. Mais plutôt pour les guider, les aider à réfléchir sur leurs centres d'intérêt, sur les filières d'études... tout en prenant en compte leurs résultats scolaires. Il faut souvent laisser du temps à l'élève pour s'approprier un projet. Ce n'est qu'à cette condition qu'il envisagera son orientation de façon plus sereine.

Donner des pistes

SYLVIE REVOL, CHEF D'ÉTABLISSEMENT

« J'essaie d'abord de rassurer mes élèves et de faire avec eux le bilan de leurs résultats. Puis, nous étudions plusieurs pistes autour de leurs centres d'intérêt. Par exemple, si un élève veut travailler dans le commercial, nous faisons le tour des métiers susceptibles de l'intéresser. Ceux qui s'exercent sur le terrain, dans un bureau, avec des véhicules...

Apprendre à s'orienter

JACQUES CHEVILLARD, CONSEILLER PRINCIPAL D'ÉDUCATION

« Un élève peut ne pas savoir exactement à qui et où s'adresser. Mon rôle est de l'aider à « taper à la bonne porte » : aller voir tel professeur, le conseiller d'orientation-psychologue, voire lui donner moi-même les premières infos. Mon but ? Que l'élève prenne conscience qu'il a des qualités, des possibilités... À partir de là, les pistes pour l'éclairer dans son projet sont plus faciles à élaborer.

En fin de 3^e, on se dirige soit vers la voie professionnelle, pour y préparer un CAP ou un BEP qui peut être suivi d'un bac professionnel, soit vers la voie générale et technologique, pour y préparer un bac général ou un bac technologique. Les deux voies ont pour objectif d'amener le plus grand nombre d'élèves possible au bac.

DEUX VOIES après la troisième

La voie professionnelle

Avec la voie professionnelle, on peut s'arrêter avec un diplôme en poche à différents paliers.

Par exemple, après un CAP ou après un BEP, ou après un bac pro. Mais on peut aussi poursuivre ses études. Par exemple, en bac pro, après un BEP (plus rarement après un CAP). Éventuellement en BTS, après certains bacs pro.

Pour qui ? Pour les élèves intéressés par un **secteur d'activité** (mécanique, bâtiment, commerce, agriculture...) et qui veulent se préparer à un métier rapidement. La voie professionnelle leur permet d'acquérir les compétences nécessaires dans des conditions proches de celles de l'entreprise. Il est important, avant de s'engager, de bien s'informer, **pour choisir une section qui plaît et qui offre des débouchés**. Souvent, le caractère concret de ces formations redonne du sens aux études.

Et après ? Le **CAP** conduit, en priorité, à la **vie active**. Le **BEP** sert de tremplin pour préparer un **bac pro**. Il permet aussi de préparer un **bac technologique** après être passé par une 1^{re} technologique ou une 1^{re} d'adaptation (voir schéma ci-contre).

Dans les deux cas, le bac envisagé se fera dans la logique de la spécialité du BEP obtenu.

♣ **Pour plus de renseignements :**
Voir les pages 8 à 15.

La voie générale et technologique

Cette voie ouvre sur deux sortes de bacs : **les bacs généraux et les bacs technologiques**. Elle exige de continuer ses études après le bac. Le choix du bac s'effectue à la fin de l'année de seconde.

Pour qui ? Pour les élèves qui se sentent à l'aise dans les matières générales et technologiques. Et pour qui la poursuite d'études longues ne fait pas peur...

Et après ? Le bac général et le bac techno ne permettent pas une insertion immédiate dans la vie active. Ils sont plutôt **des passeports pour la poursuite d'études supérieures**. La grande majorité des bacheliers généraux poursuivent ainsi leurs études à l'université, ou dans des écoles (ingénieurs, commerce...). Les bacheliers technologiques préparent principalement un BTS, un DUT, ou un diplôme d'école spécialisée...

■ **La voie générale propose trois bacs :** littéraire (L), économique et social (ES) et scientifique (S).

■ **La voie technologique propose sept bacs :** sciences et technologies industrielles (STI); sciences et technologies de la gestion (STG); sciences médico-sociales (SMS); sciences et technologies de laboratoire (STL); agriculture-alimentation-environnement et territoire (titre provisoire, 1^{re} session juin 2008, en remplacement des 2 bacs agronomie et environnement (STAE) et produit agroalimentaire (STPA)); hôtellerie ; techniques de la musique et de la danse.

♣ **Pour plus de renseignements :**
Voir les pages 16 à 23.

LE CALENDRIER DE L'ORIENTATION LE CALENDRIER D

Une décision d'orientation, cela se prépare dès le premier trimestre de la classe de 3^e. Car c'est toute l'année qu'il faut mettre à profit pour s'informer. Même si ce n'est qu'au troisième trimestre que tout se joue.

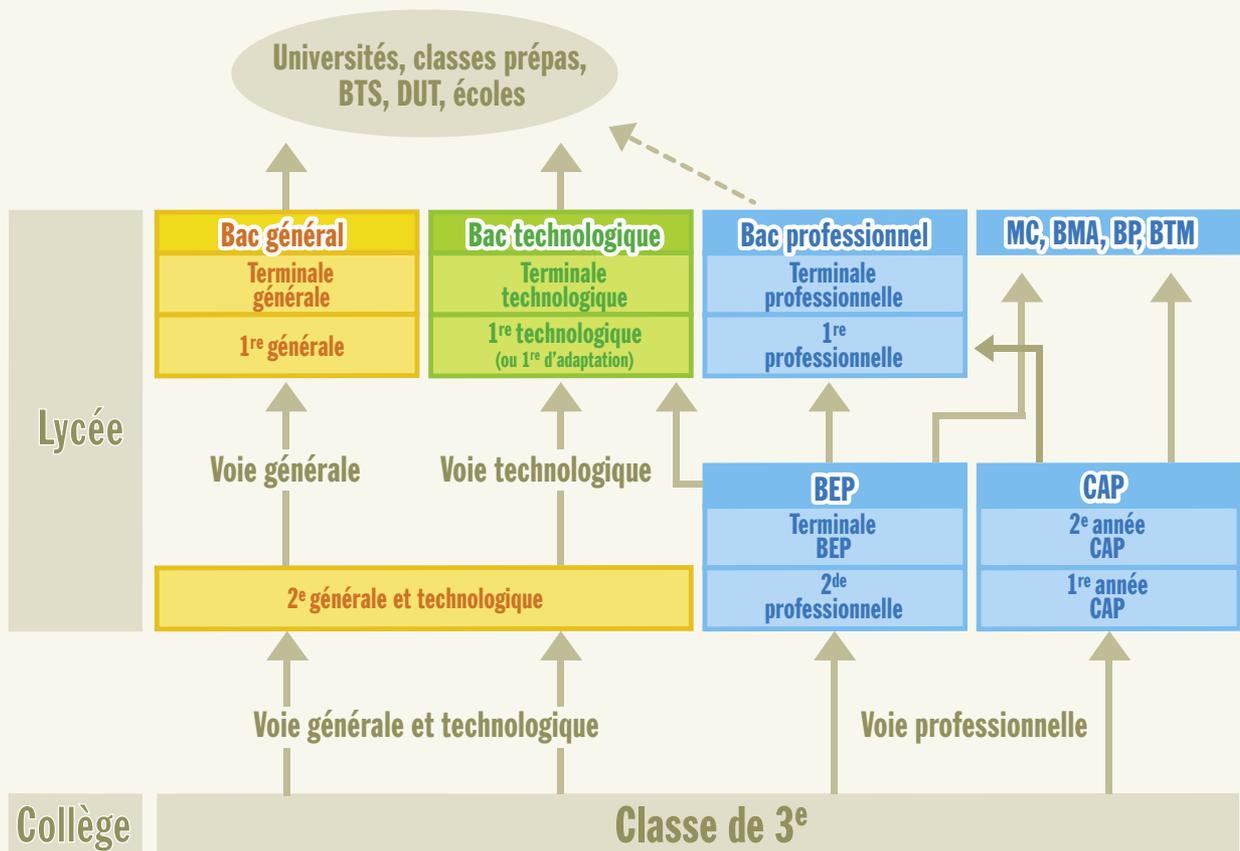
1^{er} trimestre

L'information sur l'orientation : le moment idéal pour s'informer sur les différents parcours après la 3^e et sur leurs débouchés. Mais aussi pour faire un **premier point** avec ses **résultats scolaires**, ses **goûts** et ses **centres d'intérêt**. Professeur principal, conseiller d'orientation-psychologue, chef d'établissement... peuvent aider. *Attention, certaines orientations (hôtellerie, arts...) nécessitent de se renseigner dès janvier pour connaître les conditions d'admission.*

2^e trimestre

Les intentions d'orientation :
Février : l'élève et sa famille indiquent généralement leurs **intentions d'orientation** en remplissant la fiche de liaison remise par le collège.
Mars : le conseil de classe répond en formulant une **proposition d'orientation**, sur la base des vœux émis par la famille. À cette étape de la procédure d'orientation, les intentions de l'élève et de sa famille et la proposition du conseil de classe ne sont que **provisoires**. Elles constituent les bases

Schéma des formations



CAP : certificat d'aptitude professionnelle
BEP : brevet d'études professionnelles
MC : mention complémentaire
BMA : brevet des métiers d'art

BP : brevet professionnel
BTM : brevet technique des métiers
BTS : brevet de technicien supérieur
DUT : diplôme universitaire de technologie

DE L'ORIENTATION- LE CALENDRIER DE L'ORIENTATION

d'un **dialogue** pour préparer le choix définitif.
Certaines orientations sont soumises, dès le début du 3^e trimestre, à des tests de sélection. À l'élève et à sa famille de se renseigner le plus tôt possible sur les dates.

3^e trimestre

Les décisions d'orientation :

Mai : choix définitif de la famille (2^{de} générale et technologique, 2^{de} professionnelle, 1^{re} année de CAP, redoublement...).

Juin : le conseil de classe formule une **proposition d'orientation** : passage en 2^{de} générale et techno, en 2^{de} pro, en 1^{re} année de CAP ou redoublement. Si la proposition du conseil de classe est conforme au choix de l'élève, elle devient **décision d'orientation**.

- Si la proposition du conseil de classe est différente de celle de l'élève et de sa famille et que celle-ci ne l'accepte pas, elle peut demander à être reçue par le **chef d'établissement**. C'est lui qui prend la décision d'orientation.
- Si le désaccord persiste après cette entre-

vue, la famille peut **faire appel** auprès d'une **commission** qui statuera définitivement.

- La famille peut choisir le redoublement à tout moment de la procédure. *Courant mai, la famille remplit la demande d'affectation et indique les établissements souhaités et les sections demandées. Elle peut se faire aider par le professeur principal.*

*Elle est avertie de la **décision d'affectation** à partir de la mi-juin. Cette décision est subordonnée au nombre de places disponibles pour chaque section.*

LYCÉE PROFESSIONNEL

L'abc

Des travaux pratiques en atelier, des projets à réaliser en équipe, des professeurs très à l'écoute, des stages en entreprise... Au lycée professionnel, tout est en place pour vous permettre de réussir vos études et apprendre un métier. Petit inventaire en 9 points.

Ambiance. Établir des relations de confiance. Au LP, c'est une autre façon d'apprendre. On travaille en petits groupes et les relations avec les adultes sont plus simples et plus directes. Toute l'équipe éducative (le proviseur, le CPE, les professeurs...) est là pour vous amener « à bon port » : apprendre un métier et réussir un diplôme. Ils savent vous mettre en confiance et vous soutiennent en cas de difficulté. Il faut en profiter... En même temps, ils savent aussi vous laisser autonome pour que vous travailliez par vous-même, comme les pros !

Diplôme. Assurer son avenir. Tous les enseignants vous le diront : apprendre un métier n'est pas le seul objectif du LP. Il faut aussi réussir son diplôme pour pouvoir ensuite éventuellement poursuivre des études... Le diplôme est un passeport indispensable pour trouver un emploi. Dans certains secteurs comme la restauration, le transport, qui manquent de professionnels, la tentation peut être grande d'accepter une proposition de travail dès la fin du stage. Mais ce n'est pas une bonne décision. Il vaut mieux d'abord réussir son diplôme.

Équipe. Projets collectifs, ateliers, stages : travailler ensemble. Au LP, plus qu'au collège, on travaille en équipe : projets collectifs comme le PPCP (voir le mot projet), travaux en ateliers, stages en entreprise... Vous aurez ainsi un avant-goût de la vie professionnelle. En effet, un métier s'exerce souvent dans le cadre d'une équipe. Il faut établir des relations et savoir travailler ensemble.

Méthode de travail. Apprendre différemment et redécouvrir certaines disciplines. De nombreuses heures de cours ou d'atelier se déroulent en petits groupes et reposent largement sur

la discussion, la parole, le débat... Les enseignements sont très concrets : travaux pratiques en atelier, stages en entreprise... vous allez vous frotter à la réalité. Et vous verrez que concevoir, fabriquer, établir des bilans, c'est d'abord réfléchir, organiser, faire appel à des connaissances ! Bien sûr, vous allez retrouver certaines matières déjà connues (français, langues, maths...) et qui vous ont parfois posé problème au collège... Mais au LP, vous allez les aborder différemment. Les professeurs vont s'appuyer sur votre niveau scolaire, vos centres d'intérêt comme le sport, la musique, le cinéma... Ils vont toujours s'efforcer d'utiliser des exemples concrets, le travail en petits groupes, l'aide individualisée. Et vous ne négligerez pas ces matières car ce sont elles qui vous permettront de poursuivre vos études.

Notes. Repartir de l'avant. Au LP, on évalue toujours vos résultats, mais les professeurs tiennent compte aussi de votre travail et de vos efforts, des cahiers ou des classeurs bien tenus, une vraie participation en classe, le respect des autres, un travail régulier... et vos notes vont souvent grimper !

Poursuite d'études. Aborder le LP comme un tremplin. Le but du LP, c'est d'offrir, à différentes étapes, des diplômes (CAP, BEP, bac pro...) qui permettent d'entrer dans la vie active. Mais cela n'empêche en aucun cas la poursuite d'études, selon votre filière, vos aptitudes et vos ambitions. Avec de bons résultats scolaires en BEP, vous pourrez ainsi envisager un bac technologique en passant par une première d'adaptation (ou une 1^{re} technologique). Les meilleurs d'entre vous pourront entreprendre, après un bac techno (ou un bac pro), des études supérieures comme le brevet de technicien supérieur (BTS). Ou alors préparer une MC (mention complémentaire) ou un BP (brevet professionnel). **♦ Voir page 15**

Projet. Vivre une expérience professionnelle, grandeur nature. Très important au LP : le projet pluridisciplinaire à caractère professionnel (PPCP). Chaque élève participe à un projet collectif, associant plusieurs domaines d'enseignement. Vous allez comprendre que toutes les matières sont importantes pour devenir plus tard un bon professionnel. Y compris le français ou les maths ! Ce sera aussi l'occasion de travailler en équipe, de faire preuve d'initiative, de découvrir les multiples facettes de votre futur métier, de rencontrer des professionnels...

Responsabilité. Assumer... et s'assumer ! On va vous demander de prendre des responsabilités, notamment dans le cadre des stages en entreprise, des projets collectifs, du travail en atelier... Comme un professionnel, il faudra respecter les règles de sécurité, les outils de travail, les horaires, la tenue vestimentaire... Vous gagnerez ainsi la confiance des professeurs et des employeurs !

Stages en entreprise. Découvrir le monde du travail. Tous les diplômes préparés en LP comportent des périodes de formation en entreprise. Ces stages, obligatoires, feront l'objet d'une évaluation, comme les matières enseignées au lycée. Vous allez vivre votre première expérience de recherche d'emploi : il faudra trouver vous-même une entreprise d'accueil ! Ensuite, cela sera l'occasion de vérifier si le métier que vous avez choisi vous plaît, de mettre vos connaissances en pratique, de tester vos motivations, de vous faire apprécier par un employeur...

INFOS +

- **Des interlocuteurs, des publications, des sites :**
- **Fréquentez les journées «portes ouvertes» organisées par les lycées professionnels et les CFA (centres de formation d'apprentis) ;**
- **Faites le point avec votre professeur principal ainsi qu'avec le conseiller d'orientation-psychologue ;**
- **Rendez-vous sur les salons concernant les études et les métiers ;**
- **Consultez les publications de l'Onisep. Par exemple : la collection «Voie pro» et le «Dico des métiers».**



RETROUVEZ NOS PUBLICATIONS SUR

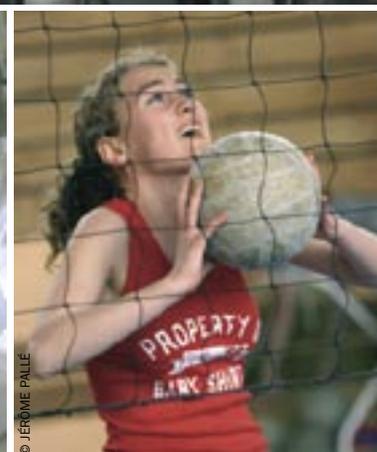
Bienvenue sur le site des métiers et des formations
www.onisep.fr



© PHOTOLITO



© JÉRÔME PALLÉ



© JÉRÔME PALLÉ



© JÉRÔME PALLÉ



© PHOTOLITO



© JÉRÔME PALLÉ

La seconde professionnelle

Un nouveau départ

Vous souhaitez obtenir un diplôme professionnel rapidement, quitte à continuer vos études par la suite. Et faire des études solides, plus concrètes ! Découvrez les points forts du lycée professionnel : accueil, aide individualisée et autonomie.

Il n'y a pas une voie meilleure qu'une autre, l'important est de choisir celle qui correspond le mieux à ses attentes et à ses objectifs.

► Pour les diplômes de la voie professionnelle voir pages suivantes.

BIENTÔT LA FIN DES « ANNÉES COLLÈGE ». Le temps pour vous de réfléchir à votre avenir, à vos études. Peut-être avez-vous déjà en tête une idée de métier. Ou peut-être êtes-vous simplement un peu démotivé par les études au collège. Dans ce cas, la seconde professionnelle pourrait vous intéresser.

Tout d'abord, il y a des nouvelles disciplines : « Les jeunes qui viennent chez nous ont choisi une spécialité. C'est une matière toute neuve qu'ils n'ont pas du tout étudiée au collège. Du coup ils partent tous avec les compteurs à zéro. Il n'y a pas de lacunes. Personne n'est en avance non plus », explique Olivier, chef de travaux. Pour beaucoup de lycéens, c'est un déclic. Car le LP, c'est aussi une autre façon d'apprendre. « Il faut inventer, motiver les élèves, leur donner envie. » Pour Jean-Pierre, professeur d'électrotechnique, « la priorité c'est l'élève et pas la matière ». Une règle : partir du concret pour aller vers la théorie, surtout dans les matières d'enseignement général.

Autre point fort : l'aide individualisée. En seconde, des heures de soutien sont prévues pour les élèves qui le souhaitent. L'enseignement professionnel favorise aussi le travail en petit groupe. Pendant les heures d'atelier, la classe est dédoublée.

Ces conditions d'études favorisent le contact et les bonnes relations avec les enseignants. Pour Jean-Marc, chef de travaux, « un prof qui a douze élèves en cours de français, peut se consacrer aux élèves, qui apprécient beaucoup ».

Mais cette proximité et cette attention sont aussi là pour aider les élèves à devenir plus autonomes. Il ne s'agit pas de surprotéger. Mais d'aider, de donner du sens à ce qui est enseigné pour amener les élèves, petit à petit, à prendre des initiatives... à agir comme des professionnels.

Car c'est bien ça le premier objectif : entrer dans le monde professionnel. Malika, élève de bac pro secrétariat, confirme : « Je n'irais peut-être pas jusqu'à parler de collègue de travail, mais au LP, le prof devient quelqu'un avec qui on travaille et qui permet d'évoluer. » Toutes ces nouveautés pourraient laisser penser qu'il y a une véritable rupture entre le collège et le LP. Mais le LP reste avant tout une institution scolaire, un lieu qui permet aux élèves de passer en douceur, de l'école au monde du travail. Les stages en entreprises favorisent bien cette transition.

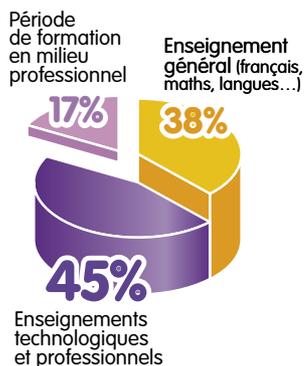
Ambiance plus chaleureuse aussi. Pour bien travailler, il faut une certaine sérénité. Cela passe par une attention toute particulière accordée à l'accueil des élèves ; les équipes éducatives y sont très attentives.

PAROLES d'élèves

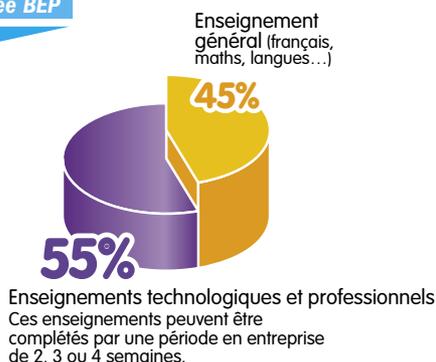
de professeurs

L'emploi du temps

1^{re} année CAP



1^{re} année BEP



Et les élèves ne s'y trompent pas. Quand on leur demande ce qu'ils pensent du lycée professionnel, c'est avant tout cette qualité relationnelle avec les adultes qu'ils mettent en avant.

« Nous faisons tout pour que chaque élève trouve sa voie de réussite. Et nous démontrons que tout ce que l'on dit de peu valorisant sur le lycée professionnel ne reflète pas la réalité », affirme avec force madame Guy, proviseure. L'objectif, c'est avant tout la réussite. Les enseignants ne le perdent pas de vue. Pour y arriver, ils essaient d'avancer pas à pas pour faire progresser les élèves.

Et le résultat n'est pas décevant. La majorité des élèves obtiennent un premier diplôme, CAP ou BEP. Et ils sont nombreux à continuer leurs études (bac pro, bac techno, et au-delà). Il y a de plus en plus de parcours d'excellence. Jean-Pierre, professeur d'électrotechnique, évoque avec fierté les trajectoires d'anciens élèves qui ont décroché un diplôme d'ingénieur. Maintenant, s'il vous manque un petit déclic pour vous décider, un conseil : aller aux journées « portes ouvertes » des lycées professionnels. Rien ne vaut les témoignages vivants pour prendre la bonne décision. ●

Un but précis, c'est motivant

> Jérémie, BEP maintenance des systèmes mécaniques automatisés (MSMA)

« En 3^e, je ne savais pas trop quoi faire. En visitant les lycées professionnels de la région, j'ai découvert un atelier de maintenance et j'ai beaucoup discuté avec les élèves. Ça m'a plu. Maintenant, je suis en deuxième année de BEP et je veux entrer en 1^{re} d'adaptation pour préparer un bac techno STI. Cela m'a beaucoup apporté de venir ici, j'ai vu ce qu'était le monde du travail. Et c'est plus facile de se motiver quand on a un but précis.

J'ai confiance en moi

> Malika, bac pro secrétariat

« Au LP je me suis retrouvée avec des élèves qui avaient encore plus de difficultés que moi. Ce n'est peut-être pas une chose à avouer, mais cela m'a donné confiance en moi. Pour la première fois de ma vie, j'étais dans les premières de la classe et les profs me disaient que j'étais une élève sérieuse. Je peux vous garantir qu'au collège, on ne faisait pas ce genre de compliments !

Redonner de l'assurance aux élèves

> Karine Etcheverria, enseignante d'histoire-géographie

« Ce qui m'intéresse, ce ne sont ni les notes, ni le niveau du diplôme que l'on vise. Mais c'est de redonner de l'assurance à des élèves qui ont souvent vécu des difficultés scolaires... et qui manquent de confiance en eux. Ils quittent le LP avec un diplôme en main, ils font leur chemin, et s'en sortent très bien dans la vie. C'est vraiment motivant pour un professeur.

Des profs plus à l'écoute

> Cyril, BEP métiers de l'électrotechnique

« À la fin du collège, ça ne se passait pas très bien. Mes notes baissaient et je répondais aux profs. Au LP, je me suis calmé. Les profs me semblent ici beaucoup plus à l'écoute. J'ai appris à être autonome. Mes résultats se sont bien améliorés. Et maintenant, quand je rentre, si j'ai des devoirs, je les fais.

Cela me sécurise

> Céline, BEP vente action marchande

« Les professeurs sont réellement très bien. C'est mieux que le lycée général parce qu'on se prépare vraiment à quelque chose, à un diplôme qui permet de se lancer tout de suite dans la vie active. Cela me sécurise.

© PHOTOALTO



APPRENTISSAGE

L'abc

Un apprenti, c'est à la fois un élève et un salarié... Au centre de formation comme en entreprise, les conditions sont réunies pour apprendre un métier et décrocher un diplôme. À condition de surmonter quelques contraintes et de connaître les règles du jeu...

Carnet de liaison. Servir de trait d'union.

Il remplace le carnet de correspondance du collège. Trait d'union entre le CFA, l'entreprise et vos parents, il vous accompagnera pendant toute votre formation. Ce sont le maître d'apprentissage en entreprise et le professeur principal au CFA qui le remplissent. Ils notent les appréciations et les observations sur votre travail en entreprise et au CFA...

CFA. **Aller à l'école.** Les centres de formation d'apprentis (CFA) sont des écoles destinées spécialement à votre formation. Ils sont en général spécialisés par type de métiers, comme par exemple les métiers de l'hôtellerie, les métiers du transport... Au CFA, vous êtes en petits groupes et les cours complètent la formation que vous recevez en entreprise : il y a beaucoup de pratique, de travail en atelier... C'est aussi un établissement scolaire comme les autres, avec des cours de français, de maths, d'anglais... Logique : les CFA vous préparent à réussir les mêmes diplômes que les lycées professionnels : CAP, BEP, bacs pro...

Diplômes. Préparer un CAP, un BEP, un bac pro...

En partie salarié d'une entreprise, l'apprenti n'en reste pas moins un élève. Pour preuve : il continue ses études en CFA pour décrocher le billet d'entrée dans le monde professionnel : le diplôme. Et le CFA prépare les mêmes diplômes que les établissements scolaires « classiques ».

Les apprentis peuvent préparer tous les diplômes, du CAP au bac pro et même au-delà !

Emploi. **Frapper à la bonne porte.** Parce que, pour devenir apprenti, il faut d'abord être accepté par une entreprise. En cas de difficulté pour trouver une entreprise d'accueil, pas de panique ! La plupart des CFA peuvent vous aider : ils vous donnent une liste d'employeurs qui recrutent des apprentis. Ils peuvent aussi vous expliquer les différentes techniques de recherche d'emploi : le CV, la lettre de motivation, les démarches comme, par exemple, l'envoi de candidatures spontanées aux entreprises... Adressez-vous aussi aux chambres de métiers dans votre région. Et faites-vous aider par vos parents, par les professeurs et le conseiller d'orientation-psychologue de votre collège.

Maître d'apprentissage. **Former un apprenti.** Le maître d'apprentissage vous propose des travaux qui correspondent à votre formation au CFA et au métier auquel vous vous préparez. À ce titre, il participe à votre formation. Il est aussi en liaison constante avec les



PAROLES d'apprentis de formateurs

professeurs du CFA, pour rendre compte de votre travail effectué en entreprise.

Motivation. Indécis, s'abstenir. Arriver à tenir le rythme de l'alternance, c'est parvenir à travailler en entreprise tout en continuant d'aller à l'école... ou l'inverse ! Avant tout, vous devez être motivé... et courageux ! Mais le jeu en vaut la chandelle : vous apprenez un métier sur le terrain tout en obtenant un diplôme...

Rythme. S'accrocher car il est soutenu. L'apprentissage, c'est en général une semaine en CFA et trois semaines en entreprise. Dans certains secteurs comme le transport ou le déménagement, le rythme d'alternance peut être différent. Au CFA, la semaine est chargée : souvent 39 heures de cours... Quant au temps passé en entreprise, vous travaillerez en général 35 heures par semaine, comme la plupart des salariés !

Salaire. Être payé à la fin du mois. Le salaire est modeste mais on n'a pas tout, tout de suite ! Il correspond à un pourcentage du SMIC : 25 à 75 % selon l'âge. Il augmente chaque année. Les études au CFA sont gratuites.

Travail. S'engager dans la vie active. L'apprenti s'engage auprès d'une entreprise en signant un véritable contrat de travail. L'entreprise l'inscrit auprès d'un CFA pour qu'il y suive la formation et obtienne son diplôme. En tant qu'apprenti, vous êtes un salarié et, comme les autres, vous aurez cinq semaines de congés payés !

Une **ambiance** très professionnelle

> **Patrick Hamilcaro, BEP maintenance des systèmes mécaniques automatisés**

« Je n'aimais pas beaucoup l'école... Depuis que je suis apprenti, je suis dans la vie active et j'ai un vrai objectif. C'est très motivant, je sais pourquoi je me lève le matin ! Et l'ambiance est très professionnelle : en entreprise, au début, on me laissait le droit à l'erreur et mon maître d'apprentissage m'expliquait quand je ne comprenais pas. Maintenant, je suis considéré comme un vrai pro !

C'est plus convivial que l'école

> **Emmanuel Mikaelian, CAP mécanicien en maintenance de véhicules, option véhicules industriels**

« Au CFA, on travaille par petits groupes, cela permet de mieux suivre les cours et on peut plus facilement participer. J'ai même fait des progrès en français ! Et il y a beaucoup de travail pratique, en atelier. On apprend vraiment le métier !

L'apprenti, c'est aussi un élève > **Frédéric Petiot, formateur**

« Il ne faut pas devenir apprenti pour toucher un salaire. L'objectif le plus important, c'est d'obtenir son diplôme. Et même de poursuivre ses études. Les apprentis qui abandonnent en cours de route auront des difficultés pour trouver un travail stable par la suite.

Le diplôme, un passeport pour l'emploi

> **Mélanie Macquard, BTS mécanique et automatismes industriels**

« L'apprentissage, je ne y vois que des avantages : on a une expérience professionnelle, on a une paye et on continue ses études, ce qui est important pour trouver un travail stable et intéressant. Même les matières générales comme le français sont utiles dans la vie professionnelle. Voilà pourquoi je continue volontiers mes études...

Comprendre le but des études

> **Lionel Trefle, responsable de la formation CAP déménageur professionnel**

« Les jeunes comprennent, grâce à l'alternance entreprise - CFA, le but des études. Mais il faut être courageux. Les contraintes sont fortes. Et il faut surtout avoir envie de faire un métier dans un secteur précis, comme le transport ou l'hôtellerie... On ne devient pas apprenti par hasard.

© LUCAS SCHIFFRES

© PHOTOALTO



Préparer un CAP ou un BEP, ce n'est pas seulement apprendre un métier. C'est préparer efficacement son entrée dans la vie active tout en obtenant un diplôme à différents paliers de la scolarité.

LES DIPLÔMES de la voie pro

Le CAP

Toujours très appréciées des entreprises, environ 215 spécialités de certificats d'aptitude professionnelle permettent d'acquérir des techniques pointues pour se former à un métier précis.

Au lycée professionnel ou au CFA*, le CAP se prépare en 2 ans après la 3^e. C'est l'apprentissage qui continue à former le plus de jeunes à ce niveau. Essentiellement dans les domaines du bâtiment, de l'hôtellerie-restauration, de la coiffure, de la réparation automobile, de l'alimentation...

Au programme

Au programme du CAP et du CAP agricole (CAPA), des **enseignements technologiques et professionnels**. Ils représentent plus de 60 % de l'emploi du temps hebdomadaire. Auxquels s'ajoutent 12 à 16 semaines (selon les CAP) de **formation en entreprise**. Pour autant, les **matières générales** gardent toute leur importance. Il ne faut pas négliger ces matières pour se donner toutes les chances d'obtenir son diplôme.

Et après

Priorité à **l'emploi** ! Surtout dans les secteurs du bâtiment, de l'alimentation, de l'hôtellerie-restauration, des métiers d'art, de la surveillance et de la sécurité, des services et de l'aide aux personnes... Par ailleurs, il est possible de se **spécialiser** en préparant, en 1 an après le CAP, une mention complémentaire (MC) ou une formation complémentaire d'initiative locale (FCIL).

Avec de bons résultats scolaires, aussi bien dans les matières professionnelles que générales, le titulaire d'un CAP peut **continuer ses études** : BEP, brevet professionnel (BP), brevet technique des métiers (BTM), brevet des métiers d'art (BMA), (voir encadré page 15)... Ces diplômes se préparent, pour la plupart, en apprentissage. Rares sont les titulaires de CAP qui préparent un bac pro. Seuls les très bons dossiers scolaires sont retenus.

* CFA : centre de formation d'apprentis.

Le BEP

Avec plus de 50 spécialités, le brevet d'études professionnelles propose une formation plus générale et plus large que le CAP, dans un domaine d'activité donné.

Le BEP est préparé comme élève en lycée professionnel ou comme apprenti en CFA*.

Le BEP agricole (BEPA) est préparé en lycée professionnel agricole.

Au programme

La formation associe **enseignements généraux et enseignements technologiques et professionnels**. Le contenu de ces derniers, à la fois théorique et pratique, diffère d'une spécialité à l'autre, mais son organisation est toujours la même. Elle comprend un enseignement commun à plusieurs BEP. Par exemple, du droit, de l'économie, de la comptabilité pour tous les BEP menant à des emplois de bureau. Et un enseignement spécialisé, propre au futur métier. En plus de ces cours, s'ajoutent des périodes de formation en entreprise de 3 à 8 semaines.

Et après

Plus de 60 % des titulaires de BEP poursuivent leurs études. La plupart en bac pro dans la même famille professionnelle mais aussi en 1^{er} technologique ou d'adaptation pour préparer un bac techno.

Le bac pro vise une insertion professionnelle rapide, **le bac techno**, une poursuite d'études technologiques supérieures.

Autres possibilités : les formations en 1 an après le BEP : mention complémentaire (MC), formation complémentaire d'initiative locale (FCIL), (voir encadré page 15)...

Du BEP au bac pro

- ◆ La plupart des titulaires de BEP ou BEPA poursuivent leurs études en bac pro de la même spécialité.
- ◆ Plusieurs bacs pro de la même famille leur sont proposés. Par exemple, après un BEP métiers de l'électronique, correspondent les bacs pro micro-informatique et réseaux ; maintenance des appareils et équipements ménagers et de collectivités ; systèmes électroniques numériques... Parfois, un seul bac pro correspond à un BEP. Par exemple, le bac pro hygiène et environnement fait suite au BEP bioservices.
→ Renseignez-vous au CIO ou au CDI.

POUR CONNAÎTRE LA LISTE DES CAP OU DES BEP, CONSULTER L'ATLAS DES FORMATIONS SUR LE SITE DE L'ONISEP

Bienvenue sur le site
des métiers et des formations
www.onisep.fr

OU BIEN
S'ADRESSER AU CONSEILLER D'ORIENTATION-PSYCHOLOGUE.

TOUS LES BEP

Le bac pro

Grâce à plus de 60 spécialités, le bac pro met le cap sur l'insertion professionnelle. Il répond parfaitement à la demande des entreprises de la production et des services.

Le bac pro se prépare en 2 ans après un BEP(A), voire un CAP(A) du même domaine, à temps plein en lycée professionnel** ou en apprentissage (en CFA* ou en LP). Comme les BEP, les bacs pro sont regroupés par grands secteurs : agriculture, production, services... Et comme les BEP, certains bacs pro représentent un secteur à eux seuls. Par exemple, le bac pro métiers de l'alimentation.

Au programme

La formation consiste à **élargir ses compétences** et à **approfondir les connaissances acquises en BEP** (ou en CAP). Les matières générales ne sont pas à négliger. Et les enseignements technologiques et professionnels restent très affirmés avec, en moyenne, 16 à 18 semaines de formation en entreprise.

Et après

Les bacheliers professionnels ont vocation à entrer dans **la vie active**. Mais **un petit nombre d'entre eux poursuivent leurs études, surtout en BTS**. Les plus motivés pourront intégrer une année préparatoire dans certaines sections de technicien supérieur, spécialement aménagées pour eux. Il est également possible de préparer, en 1 an après le bac pro, une mention complémentaire (MC) ou une formation complémentaire d'initiative locale (FCIL).

* CFA : centre de formation d'apprentis.

** À titre expérimental, certains bacs pro sont préparés en 3 ans après la classe de 3^e.

D'autres diplômes pro

Après un CAP ou un BEP, il existe d'autres diplômes professionnels :

- ◆ **une mention complémentaire (MC)** : en 1 an après un CAP, un BEP ou un bac pro. Elle permet de se spécialiser dans un domaine précis. Ex. MC employé barman après CAP restaurant ;
- ◆ **une formation complémentaire d'initiative locale (FCIL)** : de 6 à 9 mois après un CAP, un BEP ou un bac pro. Adaptée à l'emploi local, elle apporte la spécialisation demandée par les entreprises ;
- ◆ **un brevet professionnel (BP)** : en 2 ans, uniquement par apprentissage. Il est axé sur la maîtrise d'un métier : menuisier, prothésiste dentaire... Le BP est exigé dans certaines professions ou pour s'installer à son compte ;
- ◆ **un brevet des métiers d'art (BMA)** : en 2 ans après un CAP d'art. Il est nécessaire pour travailler dans la création artistique ou la restauration d'art ;
- ◆ **un brevet technique des métiers (BTM)** : accessible après un CAP ou un BEP, il est délivré par les chambres de métiers et permet d'acquérir une formation professionnelle supérieure.

Agriculture, élevage, pêche, aménagement, forêt, agroalimentaire

BEPA

- Activités hippiques
- Agriculture des régions chaudes
- Agroéquipements
- Aménagement de l'espace
- Animalerie
- Conduite de productions agricoles
- Élevage canin et félin
- Entretien et aménagement des espaces naturels et ruraux
- Productions aquacoles
- Productions horticoles
- Services
- Travaux forestiers

BEP

- Maritime de cultures marines
- Maritime de marin du commerce
- Maritime de mécanicien
- Maritime pêche

Administration, comptabilité, secrétariat

BEPA

- Services

BEP

- Métiers de la comptabilité
- Métiers du secrétariat

Alimentation, hôtellerie, restauration

BEPA

- Transformation

BEP

- Alimentation
- Bioservices
- Métiers de la restauration et de l'hôtellerie

Automobile, engins, aéronautique

BEP

- Maintenance des véhicules automobiles
- Maintenance des véhicules et des matériels

Bâtiment, travaux publics

BEP

- Finition
- Technique du toit
- Techniques de l'architecture et de l'habitat
- Techniques des métaux, du verre et des matériaux de synthèse du bâtiment
- Techniques du géomètre et de la topographie
- Techniques du gros oeuvre du bâtiment
- Travaux publics

Bois, ameublement

BEP

- Bois et matériaux associés

Chimie, physique

BEP

- Maintenance des équipements de commande des systèmes industriels
- Métiers des industries de procédés : industries chimiques, bio-industries, traitement des eaux, industries papetières

Commerce, vente

BEP

- Optique-lunetterie
- Vente action marchande

Électricité, électronique

BEP

- Installateur-conseil en équipement électroménager
- Métiers de l'électronique
- Métiers de l'électrotechnique
- Techniques des installations sanitaires et thermiques
- Techniques du froid et du conditionnement d'air

Hygiène, sécurité

BEP

- Agent en assainissement radioactif
- Métiers de l'hygiène, de la propreté et de l'environnement

Industries graphiques

BEP

- Métiers de la communication et des industries graphiques

Matériaux : métaux, plastiques, papier

BEP

- Carrosserie
- Métiers de la plasturgie
- Mise en œuvre des matériaux
- Réalisation d'ouvrages chaudronnés et de structures métalliques

Productique, mécanique

BEP

- Maintenance des systèmes mécaniques automatisés
- Métiers de la production mécanique informatisée
- Productique mécanique

Santé, social, soins

BEPA

- Services

BEP

- Carrières sanitaires et sociales

Textile, habillement

BEP

- Métiers de la mode et des industries connexes
- Mise en œuvre des matériaux

Transport, magasinage

BEP

- Conduite et services dans le transport routier
- Logistique et commercialisation

LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

L'abc

Le passage du collège au lycée représente plus qu'un changement d'établissement. Un nouveau programme vous attend : acquérir de nouvelles méthodes de travail, gérer sa liberté, s'investir dans la vie du lycée... et préparer le bac ! À vous de jouer.

Autonomie. Apprendre... à apprendre !

Au lycée, on va vous demander d'être autonome dans votre travail et d'organiser vous-même le temps de travail personnel au-delà des cours. Il faudra apprendre, progressivement, à prendre des notes. Les enseignants ne donnent pas systématiquement la consigne d'apprendre la leçon à la fin de chaque cours et ils ne seront pas toujours derrière vous pour vérifier votre travail personnel... C'est à vous d'être prévoyant, de relire les cours tous les jours, de fournir un travail personnel et régulier... Mais on vous laissera le temps de vous adapter : les enseignants vont vous apprendre à travailler de manière autonome. Ils vous donneront des conseils et pourront, en cas de difficultés, vous aider.

Bac. Le préparer... dès la seconde. Au lycée, les échéances arrivent rapidement : en fin de seconde, il faudra choisir votre bac, en fonction de vos goûts et de vos capacités. En première, vous passerez une ou plusieurs épreuves anticipées selon la section. Et l'année suivante, c'est déjà la terminale et le bac pour se lancer ensuite dans des études supérieures...

Trois ans, c'est à la fois long et... court ! Dès l'année prochaine, vous allez suivre un programme et, surtout, acquérir des méthodes de travail qui vous permettront de bien vous préparer aux examens. Le bac, c'est comme les Jeux Olympiques : on ne gagne pas une médaille sans se préparer à l'avance ! Il faudra donc s'y mettre dès le début de la seconde. Éviter de faire des impasses sur les matières qui vous plaisent moins que d'autres... Et suivre les conseils de vos « entraîneurs », c'est-à-dire les professeurs !

Interlocuteurs. Discuter avec l'équipe

éducative. Au lycée, il y a beaucoup d'adultes, qui ont des rôles différents : les enseignants, le professeur principal, le CPE, le professeur documentaliste, le COP, les surveillants, l'infirmière, l'assistante sociale... Toute l'équipe éducative sera là pour vous accompagner jusqu'au bac. Une difficulté

dans une matière ? Une recherche d'information sur une activité extrascolaire ?

Un problème familial ? Il ne faudra pas hésiter à poser la question aux adultes qui vous entourent. Le professeur principal sera votre interlocuteur privilégié. Chaque membre de l'équipe saura vous donner les premiers conseils et vous orienter vers d'autres interlocuteurs, en cas de besoin... Le lycée, c'est une équipe éducative à votre écoute pour vous aider à réussir votre bac et préparer la suite.

Liberté. À ne pas confondre avec laisser-aller...

Au lycée, c'est pour vous un vrai changement de statut. Libre à vous d'organiser comme bon vous semble les moments de liberté : bavarder avec les copains, faire du sport, aller au CDI... Mais il n'y a pas de liberté sans contraintes : le travail scolaire à faire régulièrement, l'assiduité aux cours, le respect du règlement intérieur... Le lycée, c'est un espace de vie, mais c'est avant tout un lieu d'études !

© JÉRÔME PALLÉ



Matières. Toutes les matières comptent ! C'est vrai que les matières enseignées au lycée sont nombreuses et variées... Vous pouvez être tenté de faire des impasses sur certaines d'entre elles... C'est un mauvais calcul : au bac, quelle que soit la série, toutes les matières comptent. De toute façon, un parcours scolaire sans contraintes, ça n'existe pas ! En continuant vos études après le bac, vous (re)trouverez peut-être des matières qui ne vous passionneront pas. Et, dans votre future vie professionnelle, il y aura toujours des tâches contraignantes, y compris en exerçant un métier de rêve...

Bien sûr, les professeurs vous mettront en garde, dès le début de la seconde : il est important de travailler toutes les matières. Vous mettrez ainsi toutes les chances de votre côté pour décrocher le bac et poursuivre ensuite des études supérieures...

Méthodes de travail. Apprendre à s'organiser. Les méthodes de travail sont différentes au lycée. Elles font appel à davantage d'autonomie afin de vous mettre face à vos responsabilités et à votre objectif... réussir le bac ! En début d'année, les professeurs vous donneront des conseils : comment prendre des notes pendant le cours, ne pas attendre le dernier moment avant de faire ses devoirs, revoir régulièrement les cours... Mais il faudra aussi prendre des initiatives personnelles. Par exemple, utiliser vos manuels régulièrement : ils retracent l'essentiel de vos cours et proposent des exercices corrigés. Il faudra vous interroger sur les raisons d'une mauvaise note. Aller au CDI pour chercher une documentation complémentaire sur un sujet traité en cours et savoir travailler à plusieurs... et ne pas hésiter à s'adresser aux enseignants pour demander une explication supplémentaire.

Vie lycéenne. S'épanouir dans un lieu d'études, qui est aussi un lieu de vie. Au lycée, il y a des droits (libertés d'association, de réunion...) et des devoirs (assister aux cours, se soumettre aux contrôles, respecter le règlement intérieur...). Et il y a de multiples façons de s'investir dans la vie lycéenne et de prendre des responsabilités : par exemple, devenir délégué de la classe pour représenter ses camarades au conseil de classe ou au conseil des délégués pour la vie lycéenne (CVL), participer au journal du lycée, s'inscrire à un club de photo ou de théâtre, pratiquer régulièrement un sport, participer à une action humanitaire organisée par l'établissement... Les opportunités seront plus nombreuses qu'au collège, il faudra en profiter... À condition d'éviter la surcharge : n'oubliez pas vos études !

INFOS +

- Des interlocuteurs, des publications, des sites :
- Fréquentez les journées «portes ouvertes» organisées par les lycées professionnels et les CFA (centres de formation d'apprentis) ;
- Faites le point avec votre professeur principal ainsi qu'avec le conseiller d'orientation-psychologue ;
- Rendez-vous sur les salons concernant les études et les métiers ;
- Consultez les publications de l'Onisep. Par exemple : les collections «Parcours», «Dossiers» ou «Infosup».



RETROUVEZ NOS
PUBLICATIONS SUR

Bienvenue sur le site
des métiers et des formations
www.onisep.fr

© JÉRÔME PALLÉ

© JÉRÔME PALLÉ

© PHOTOALTO





© JÉRÔME PALLÉ

La seconde

Une année exigeante

La classe de seconde est un véritable tournant. On entre dans la cour des grands. Travail personnel, autonomie, responsabilité. Avec en plus la découverte d'une certaine liberté dont il faut savoir profiter sans en abuser.

Il faut choisir un bac où l'on sera en situation de réussite.

Il existe aussi des secondes appelées secondes spécifiques. Voir page 23.

♦ Voir page 20 à 23.

« **L** E DÉCALAGE ENTRE LA TROISIÈME et la seconde se situe surtout au niveau du travail personnel », affirme Laurent, professeur de mathématiques. En seconde, il faut passer à la vitesse supérieure. Comptez en moyenne **deux heures de travail personnel chaque jour**. Faire ses devoirs ne suffit plus. Il faut être capable de travailler plus que ce qui est demandé, d'aller plus loin. « J'attends qu'ils sachent leurs cours, qu'ils fassent des exercices par eux-mêmes, qu'ils posent des questions. »

Muriel, professeure de français, insiste aussi sur les problèmes de méthode : « Il faut répartir le travail sur toute la semaine, y compris le week-end. Et surtout reprendre son travail plusieurs fois de suite. Les élèves ont tendance à vouloir aller trop vite alors qu'il faut approfondir les idées et la pensée. »

Il existe une coupure entre le collège et le lycée. En particulier en français : place aux textes littéraires en vue de la préparation des épreuves du bac. Ce n'est pas pour déplaire à Julie, élève de seconde, qui s'est mise à aimer le français alors qu'au collège elle était plutôt passionnée par les maths. Vivien est du même avis : « Le français, j'ai vraiment adoré. C'est plus exigeant mais plus intéressant. » Progressivement, le travail d'écriture et d'invention laisse place à la dissertation. Une forme d'argumentation plus littéraire. On demande « d'analyser un texte et de ne pas se contenter d'une réponse en quelques lignes », insiste Muriel. Et puis, il faut se mettre vraiment à la lecture.

Sur chaque thème ou « objet d'étude », il y a des lectures imposées. Il faut aussi aller plus loin dans les **lectures personnelles**. C'est indispensable pour sa culture. Mais aussi pour développer des compétences qui permettent d'être plus rapide et plus efficace. Un autre changement : le rythme de la classe. Les cours avancent plus vite qu'au collège et il faut s'adapter à la **prise de notes**. Mais pas de panique ! Cela se fait progressivement. Les professeurs ne l'imposent pas dès le début de l'année.

L'évaluation au lycée est différente de celle du collège. Il arrive parfois que les notes baissent. Jean-Jacques raconte que les résultats de son fils ont chuté de deux ou trois points. « Il a fallu accepter les mauvaises notes. » Le moral risque d'en prendre un coup et la motivation aussi.

Et pourtant, il ne faut surtout pas se décourager. Si on suit les conseils des profs, après ça remonte. Guénolé a eu des difficultés en maths, a « encaissé » 4/20 en début d'année, ce qui ne lui était jamais arrivé. En fin d'année, sa moyenne en maths tournait autour de 10.

Il faut profiter des aides proposées. Des modules, séances en petits groupes, permettent d'approfondir les cours et d'acquérir des méthodes de travail. « On passe davantage de temps sur les exercices. On réécrit. On va moins vite », apprécie Muriel. Au-delà, c'est aussi un moment privilégié entre les élèves et



© PHOTOALTO

PAROLES d'élèves de professeurs

Se mettre à travailler tout de suite > Julie, élève de seconde

« En seconde, on nous demande beaucoup de travail. Bien plus qu'au collège. Il faut se mettre à travailler dès le début de l'année. Il faut faire les exercices, même si les professeurs ne vérifient pas. Il faut travailler pour soi, pas pour les autres. Et être capable de s'intéresser à des choses sans que quelqu'un vous le demande. »

On a beaucoup d'autonomie

> Halima, élève de seconde

« En 3^e, j'étais à l'aise et là, ça a un petit peu changé. Je n'avais pas réalisé qu'il fallait que je m'adapte très vite et que j'avais grandi. Tout va plus vite. J'ai mis du temps à me rendre compte qu'il fallait pas mal travailler. Je l'ai compris en janvier et je le regrette un peu. On nous donne beaucoup d'autonomie, mais il faut savoir la gérer, la mettre à profit. C'est ce qui est le plus dur. »

C'est un changement d'échelle

> Jean-Jacques, parent d'élève

« La première surprise pour Guénolé a été l'importance des effectifs. Seize classes de seconde, environ mille cinq cents élèves... En outre, les travaux attendus sont plus exigeants, en matière de travail personnel, de réflexion. Il ne suffit plus d'apprendre ses leçons. Mon fils s'est confronté à ces difficultés. On demande aux élèves plus de lecture, plus de culture générale. »

Nos enfants passent chez les «grands»

> Philippe, parent d'élève

« Ce qui est important, c'est une grande régularité dans le travail. Et aussi que les bases soient acquises. Je pense que c'est une composante importante pour bien démarrer au lycée. Nos enfants passent dans un milieu de "grands". Ils ont plus de revendications, plus de libertés aussi. C'est peut-être ce qui est un peu difficile à gérer en tant que parent. »

Bien répartir le travail

> Muriel, professeure de français

« Je donnerais tout d'abord des conseils de méthode. Répartir le travail sur toute la semaine, y compris le week-end. Et surtout, le reprendre plusieurs fois de suite, y revenir. C'est la meilleure façon de faire un travail qui permet une maturation des idées et de la pensée. En seconde, on étudie davantage un texte et surtout de façon plus approfondie. Il est important aussi de lire énormément. »

le professeur. « Cela permet d'être vraiment près des élèves, de voir ce qu'ils font », explique Laurent. Pour les élèves en difficulté, il y a aussi l'aide individualisée. En petit groupe de huit maximum. Julie en a bénéficié et ne le regrette pas : « On travaille les exercices avec lesquels on a des difficultés. » Pour Laurent, ce qui va permettre aux élèves de faire des progrès, c'est l'investissement personnel. L'idéal étant de venir avec des questions, des exercices que l'on n'a pas compris.

On prend conscience que l'on travaille pour soi.

Pas pour faire plaisir aux profs ou aux parents. Les enseignants considèrent que les élèves sont suffisamment grands pour ne pas attendre qu'on leur dise ce qu'ils doivent faire. Cela peut être déstabilisant. Il faut pourtant le voir comme une marque de confiance et savoir apprécier d'être traités en personnes responsables. Jean-Jacques explique que son fils a été flatté « de la considération qu'avaient les professeurs envers les élèves ». Au-delà des exigences purement scolaires, la classe de seconde suppose donc une certaine maturité. « Il faut réaliser que l'on a plus d'autonomie, mais il faut savoir la gérer. »

Vivien parle en connaissance de cause. La liberté a bien failli lui coûter cher. Mais il a redressé la barre à temps. « C'est une discipline personnelle, j'ai eu du mal à me l'appliquer, mais maintenant ça va. »



© PHOTOALTO

Au programme de la seconde : des enseignements communs à tous les élèves, deux enseignements de détermination et une option facultative. C'est dès la troisième qu'il faut choisir les enseignements de détermination que l'on suivra en seconde.

AU PROGRAMME de la seconde

Les horaires de la seconde

Enseignements communs à tous les élèves

Français	4 h (+ 30 min de module)
Histoire-géographie	3 h (+ 30 min de module)
Langue vivante 1 (LV1)	2 h (+ 1 h de module)
Mathématiques	3 h (+ 1 h de module)
Physique-chimie	3 h 30
Sciences de la vie et de la Terre (SVT) (a)	2 h
Éducation physique et sportive (EPS)	2 h
Éducation civique, juridique et sociale	30 min
Aide individualisée (b)	2 h

Deux enseignements de détermination à choisir parmi 17

Langue vivante 2 (LV2) (c)	2 h 30
Langue vivante 3 (LV3) (c)	2 h 30
Latin (d)*	3 h
Grec (d)*	3 h
Arts (e)*	3 h ou 6 h
Sciences économiques et sociales (SES)	2 h 30
Informatique de gestion et de communication (IGC)*	3 h
Initiation aux sciences de l'ingénieur (ISI)	3 h
Informatique et systèmes de production (ISP)*	3 h
Mesures physiques et informatique (MPI)	3 h
Physique et chimie de laboratoire (PCL)*	3 h
Biologie de laboratoire et paramédicale (BLP)*	3 h
Sciences médico-sociales (SMS)*	3 h
Éducation physique et sportive (EPS)*	5 h
Écologie-agronomie-territoire-citoyenneté (EATC) (f)*	4 h 30
Création-design*	5 h
Culture-design*	3 h

Une option facultative à choisir parmi 8

LV2 (c)	2 h 30
LV3 (c)	2 h 30
Latin (d)	3 h
Grec (d)	3 h
EPS (g)	3 h
Arts (e')	3 h
Hippologie et équitation (f)	3 h
Pratiques professionnelles (f)	3 h

À noter : Un même enseignement ne peut être suivi à la fois en enseignement de détermination et en option facultative. Une exception pour Arts, à condition de choisir 2 domaines différents.

(a) Les élèves ayant choisi 2 enseignements de détermination technologiques (ISI + ISP, ISI + MPI, MPI + PLC, MPI + BLP, BLP + PCL... BLP + SMS, création design + culture design) peuvent être dispensés de l'enseignement de SVT. Cependant, ils peuvent le suivre si l'établissement le propose.

(b) 1 h de français et 1 h de mathématiques.

(c) Langue vivante étrangère ou régionale.

(d) Le latin ou le grec peuvent être commencés en 2^{es}.

(e) 7 domaines au choix : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, histoire des arts, musique, théâtre-expression dramatique, danse ou arts du cirque. Les 6 h s'appliquent uniquement aux arts du cirque qui ne sont proposés que dans un seul établissement.

(e') 6 domaines au choix : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, histoire des arts, musique, théâtre-expression dramatique ou danse. Un même domaine artistique ne peut être choisi à la fois en enseignement de détermination et en option facultative.

(f) Dans les lycées agricoles.

(g) Pour les élèves ne suivant pas l'enseignement de détermination EPS.

* Cet astérisque signale les enseignements de détermination peu répandus.

LES ENSEIGNEMENTS DE LA SECONDE

En fin de 3^e, l'élève choisit **2 enseignements de détermination** qui complètent les **enseignements communs** à tous les élèves. Ces enseignements lui permettront, tout au long de l'année, de tester ses goûts, ses aptitudes, ses compétences. Et aussi d'envisager une série de bac.

La classe de seconde constitue le cycle de détermination : en fin de seconde, les élèves choisiront la série du bac qu'ils prépareront.

■ Huit enseignements communs à tous les élèves

Huit matières constituent le socle de la seconde. En français, maths, histoire-géographie et LV1, les enseignements en classe entière, sont complétés par des heures en petits groupes ; ce sont les **modules** qui permettent aux élèves d'approfondir leurs connaissances et d'acquérir des méthodes de travail. Les élèves en difficulté bénéficient d'une **aide individualisée** en français et mathématiques. Dix heures de « vie de classe » permettent aux élèves d'échanger avec leurs enseignants. Certains lycées proposent aussi des enseignements en informatique ou des ateliers artistiques (voir le tableau des horaires de seconde, ci-contre).

■ Deux enseignements de détermination

Ces enseignements sont à choisir parmi 17 enseignements proposés.

■ Une option facultative

Cette option est à choisir parmi 8 enseignements proposés.

RETROUVEZ NOS PUBLICATIONS SUR www.onisep.fr
Bienvenue sur le site des métiers et des formations

LE CHOIX DES ENSEIGNEMENTS DE DÉTERMINATION

Certains couples d'enseignements de détermination sont plus cohérents que d'autres pour se construire un parcours d'études ou pour se laisser un éventail de choix de bacs assez large... Et des combinaisons d'enseignements de détermination différentes mènent au même bac (voir le tableau). Cela devrait rassurer un certain nombre d'élèves qui sont encore indécis sur leur série de bac en fin de 2^{de}. Dans tous les cas, garder sa LV2 en enseignement de détermination est vivement recommandé.

À noter : l'élève a le droit de changer d'avis. Si, en fin de 2^{de}, il vise une série de bac sans avoir suivi les enseignements de détermination les plus adaptés, il pourra l'obtenir. À condition toutefois que ses résultats le permettent.

Les enseignements de détermination les plus répandus

■ Langue vivante 2

Conseillé pour tout bac général et certains bacs technologiques. La LV2 est indispensable pour les bacs L, ES, S et STG.

■ Sciences économiques et sociales (SES)

Conseillé pour le bac ES.

Analyse de documents, graphiques, enquêtes, sondages pour étudier la famille, la population active, l'emploi, les entreprises...

■ Initiation aux sciences de l'ingénieur (ISI)

Conseillé pour le bac STI ou le bac S à profil sciences de l'ingénieur.

Initiation pratique aux matières scientifiques. Dans un mini-projet de fin d'année : résolution d'un problème technique simple.

■ Mesures physiques et informatique (MPI)

Conseillé pour les bacs STL, STI ou S.

Traitement et analyse de mesures physiques par ordinateur, portant sur la physique, la chimie, les sciences de la vie et de la Terre, la technologie...

■ Langue vivante 3

Conseillé pour le bac L à profil langues vivantes.

Les enseignements de détermination les moins répandus

■ Arts

Conseillé pour le bac L à profil artistique.

Arts plastiques, cinéma-audiovisuel, musique, théâtre-expression dramatique, histoire des arts, danse ou arts du cirque.

■ Informatique de gestion et de communication (IGC)

Conseillé pour le bac STG.

Étude des technologies d'information et de communication et leur impact sur les relations économiques et sociales, l'organisation du travail...

■ Informatique et systèmes de production (ISP)

Conseillé pour le bac STI.

À associer à Initiation aux sciences de

l'ingénieur. Étude d'un système de production assistée par ordinateur, réalisation d'un produit.

■ Latin

Conseillé pour le bac L avec un profil lettres classiques.

■ Sciences médico-sociales (SMS)

Conseillé pour le bac SMS.

Étude et réalisation d'enquêtes autour des structures sanitaires et sociales (maisons de retraite, crèches...), des besoins des enfants et des personnes âgées...

■ Biologie de laboratoire et paramédicale (BLP)

Conseillé pour le bac STL.

Les bases de la biologie et de l'organisme humain sont étudiées. Tout comme l'utilisation du matériel et des techniques de laboratoire...

■ Physique et chimie de laboratoire (PCL)

Conseillé pour le bac STL.

Approfondissement du cours de physique-chimie à travers des travaux pratiques, à l'aide de mesures et calculs informatiques.

■ Écologie-agronomie-territoire-citoyenneté (EATC)

Conseillé pour le bac technologique agricole ou le bac S à profil agronomie.

Proposé dans les lycées agricoles, l'EATC est une initiation aux sciences biologiques, aux méthodes de productions animales et végétales et à l'environnement.

■ Grec

Conseillé pour le bac L avec un profil lettres classiques.

■ Éducation physique et sportive (EPS)

Conseillé pour tout bac, général ou technologique.

Spécialisation dans la pratique d'une ou de deux activités sportives : rugby, escrime, football, natation, athlétisme...

■ Culture-design

Conseillé pour le bac STI arts appliqués.

À associer à création-design, cette option propose une ouverture culturelle sur toutes les formes du design.

■ Création-design

Conseillé pour le bac STI arts appliqués.

Étude d'objet, de mobilier, de textiles ; analyse d'images, de graphismes, de publicités ; conception d'espace, de volume...

Choisir ses enseignements de détermination

Bac visé	Enseignements de détermination conseillés
L (littéraire)	LV2 + LV3, ou LV2 + langue ancienne (grec ou latin), ou LV2 + arts...
ES (économique et social)	LV2 + SES, ou SES + IGC (+ LV2 en option facultative)...
S (scientifique)	LV2 + MPI ou LV2 + ISI (profil sciences de l'ingénieur, par exemple) ou LV2 + EATC (profil agronomie)...
STI (sciences et technologies industrielles)	<ul style="list-style-type: none"> Spécialités du génie industriel Spécialité arts appliqués LV2 + ISI, ISI + ISP ou ISI + MPI... création design + culture-design (+ LV2 en option facultative)
STG (sciences et technologies de la gestion)	IGC + LV2, ou SES + IGC (+ LV2 en option facultative)...
SMS (sciences médico-sociales)	LV2 + SMS, ou SMS + BLP...
STL (sciences et technologies de laboratoire)	PCL + MPI ou LV2 + PCL, BLP + PCL ou LV2 + BLP ou MPI + BLP
Agriculture-alimentation-environnement et territoires (titre provisoire, remplace les 2 bacs STAE et STPA, 1 ^{re} session en juin 2008)	LV2 + EATC

En fin de 2^{de}, les élèves choisissent la série de leur bac : générale ou technologique. En 1^{re} et en terminale, ils devront encore choisir certaines matières qui préciseront le profil ou la spécialité de leur baccalauréat.

Tous les BACS

Les bacs GÉNÉRAUX

→ Bac littéraire (L)

Pour qui : pour les élèves attirés par la littérature, les langues ou les arts et qui aiment lire et rédiger.

Ses points forts : français et littérature ; philosophie ; langues vivantes ; histoire-géographie.

Ses quatre profils : lettres-arts ; lettres-classiques ; lettres-langues vivantes ; lettres-mathématiques.

Et après : études supérieures longues, principalement à l'université, en lettres, langues, arts, philosophie, sociologie, histoire, sciences politiques...

Débouchés : enseignement, droit, édition, communication, journalisme, interprétariat...

→ Bac scientifique (S)

Pour qui : pour les élèves attirés par les matières scientifiques, la démarche expérimentale, les maths, la physique, la biologie, la géologie...

Ses points forts : mathématiques ; chimie et physique, sciences de la vie et de la Terre ou sciences de l'ingénieur.

Ses cinq profils : mathématiques ; physique-chimie ; sciences de l'ingénieur ; sciences de la vie et de la Terre ; biologie-écologie-agronomie (en lycée agricole).

Et après : études supérieures longues, principalement à l'université (formations scientifiques et technologiques), en classes préparatoires et en écoles d'ingénieurs ou de commerce.

Débouchés : industrie, agriculture et agroalimentaire, recherche, enseignement, santé, finances...

→ Bac économique et social (ES)

Pour qui : pour les élèves attirés par l'information, les problèmes économiques et sociaux, les événements historiques, les données géographiques, l'actualité... et qui aiment lire et rédiger.

Ses points forts : sciences économiques et sociales ; mathématiques appliquées ; histoire-géographie ; langues vivantes.

Ses trois profils : sciences économiques et sociales ; mathématiques ; langues.

Et après : études supérieures longues, principalement à l'université, en administration économique et sociale, économie et gestion, droit, lettres, langues, histoire, sociologie, sciences politiques... et en école de commerce.

Débouchés : gestion, comptabilité, commerce, communication, conseil, social, enseignement...

génie électronique ; génie électrotechnique ; génie civil ; génie énergétique ; génie des matériaux ; génie optique ; arts appliqués.

Pour les sept premières spécialités

Et après : priorité aux études de technicien supérieur (2 ans). Avec un bon niveau, une école d'ingénieurs est envisageable. Quelques poursuites d'études à l'université.

Débouchés : conception, production, maintenance ou commercialisation des produits.

Pour la spécialité arts appliqués

Et après : cap sur les BTS des arts appliqués ou encore un diplôme des métiers d'art (DMA).

Débouchés : publicité, édition, mode...

→ Bac sciences et technologies de la gestion (STG)

Pour qui : pour ceux qui aiment la communication, la gestion des ressources humaines, la comptabilité et la gestion des entreprises, le marketing et l'informatique de gestion...

Ses points forts : management des organisations ; économie et droit ; français et communication ; informatique et gestion des systèmes d'information ; comptabilité et gestion des entreprises.

Ses deux spécialités en 1^{re} : communication ; gestion.

Ses quatre spécialités en terminale : après la spécialité **communication** de 1^{re} : communication et gestion des ressources humaines ; marketing (marketing). Après la spécialité **gestion** de 1^{re} : comptabilité et finance des entreprises ; gestion des systèmes d'information.

Et après : priorité aux BTS ou DUT en gestion, communication, commerce, comptabilité, informatique de gestion... Avec un bon niveau : classes prépas pour entrer en école de commerce ou études universitaires.

Les bacs

TECHNOLOGIQUES

→ Bac sciences et technologies industrielles (STI)

Pour qui : bac à huit spécialités pour les élèves attirés par la fabrication, la conception, l'installation, l'organisation, la conduite de projets relevant du domaine industriel. Et pour ceux attirés par le design (spécialité arts appliqués).

Ses points forts : mathématiques ; sciences physiques ; technologies industrielles ; informatique-automatique ; technologies en expressions artistiques appliquées à l'industrie, la communication, la physique-chimie.

Ses huit spécialités : génie mécanique ;

Débouchés : gestion, administration, commerce, tourisme, communication, transport...

→ Bac sciences et technologies de laboratoire (STL)

Pour qui : pour ceux qui aiment les expériences, les manipulations et le travail en labo.

Ses points forts : mathématiques ; chimie-biologie-physique ; technologies de laboratoire.

Ses trois spécialités : physique de laboratoire et de procédés industriels ; chimie de laboratoire et de procédés industriels ; biochimie-génie biologique.

Et après : cap sur une formation de technicien supérieur (en deux ans). Avec un bon niveau, possibilité d'entrer en école d'ingénieurs.

Débouchés : laboratoire de mesures et de contrôles, atelier de production (industries chimiques, pharmaceutiques, agroalimentaires), paramédical.

→ Bac sciences médico-sociales (SMS)

Pour qui : pour ceux qui veulent découvrir le fonctionnement des structures sanitaires et sociales (crèche, maison de retraite...), les maladies et leur prévention, le fonctionnement du corps humain...

Ses points forts : sciences sanitaires et sociales ; sciences de la vie ; expression écrite et communication.

Et après : ce bac permet peu de poursuites d'études. Les concours d'entrée dans les écoles paramédicales et sociales sont difficiles et nécessitent souvent au moins une année de préparation. Ce bac peut aussi mener à certains BTS.

Débouchés : paramédical, social.

→ Bac technologique agriculture-alimentation-environnement et territoires (titre provisoire)

(en lycée agricole)

Remplace les deux bacs sciences et technologies du produit alimentaire (STPA) et sciences et technologies de l'agronomie et de l'environnement (STAE).

Rentrée en classe de 1^{re} : septembre 2006 ; 1^{re} session d'examen : juin 2008

Pour qui : les élèves intéressés par l'agriculture, la question alimentaire (nutrition, alimentation, qualité et sécurité des aliments...), la gestion du vivant et des ressources (problématique du développement durable).

Ses points forts : expliquer les phénomènes qui concernent l'agriculture, l'aménagement, les espaces et les territoires ; étudier tout ce qui s'applique à l'alimentation (ressources, sécurité sanitaire, qualité) ; comprendre la gestion du vivant et des ressources dans la préoccupation du développement durable.

Ses quatre spécialités :

- les systèmes de production agricole,
- la transformation des produits de l'agriculture,
- l'aménagement, la gestion et la préservation de l'environnement,
- l'animation et le développement des territoires ruraux.

Et après : poursuite d'études dans l'ensemble des spécialités de BTSA (production, transformation, aménagement, commerces et services) et aussi dans les DUT ou BTS non agricoles ; possibilité d'entrer dans une école d'ingénieurs après une classe préparatoire technologie-biologie.

Débouchés : agriculture, industrie agroalimentaire, commerce, aménagement rural...

→ Bac hôtellerie

Pour qui : pour ceux qui désirent se tourner vers les professions de la restauration, de l'accueil et de l'hébergement.

Attention : ce bac se prépare après une 2^{de} spécifique (voir encadré ci-dessous).

Ses points forts : économie générale ;

sciences appliquées ; techniques d'accueil et d'hébergement ; service et commercialisation ; méthodes culinaires ; deux langues vivantes étrangères (anglais obligatoire).

Et après : cap sur le BTS hôtellerie-restauration, pour accéder à des postes de directeur d'hôtel, de chef de partie en cuisine...

Débouchés : hôtellerie, restauration.

→ Bac techniques de la musique et de la danse (TMD)

Pour qui : les passionnés de musique ou de danse. Attention : ce bac se prépare après une 2^{de} spécifique (voir encadré ci-dessous).

Ses points forts : exécutions instrumentales ou chorégraphiques.

Ses deux options : instrument ; danse.

Et après : priorité à la poursuite d'études supérieures en conservatoire ou à l'université.

Débouchés : pianiste, compositeur, danseur, chorégraphe... mais la concurrence est rude. Enseignement, animation culturelle (bibliothèques, discothèques, médiathèques...).

RETROUVEZ NOS PUBLICATIONS SUR www.onisep.fr
Bienvenue sur le site des métiers et des formations

Les brevets de technicien (BT)

Les BT se préparent en 3 ans après la 3^e, en passant par une 2^{de} générale ou technologique ou par une 2^{de} spécifique.

Plus spécialisés que les bacs technologiques et très appréciés des employeurs, ils permettent l'accès direct à la vie active.

Des poursuites d'études sont possibles en BTS, DMA de la même spécialité.

BT et BTA (brevets de technicien agricoles) accessibles après une 2^{de} générale et technologique :

- Aménagement de l'espace ;
- Collaborateur d'architecte ;
- Commercialisation et services ;
- Encadrement de chantier-génie civil (bâtiment et travaux publics) ;

- Finitions et aménagements ;
- Industrie et commerce du bois (exploitation, débit, négoce) ;
- Production⁽¹⁾ ;
- Transformation.

BT accessibles après une 2^{de} spécifique :

- Agencement ;
- Dessinateur en arts appliqués⁽¹⁾ ;
- Dessinateur-maquetiste⁽¹⁾ ;
- Métiers de la musique ;
- Papetier ;
- Topographe ;
- Vêtement (création et mesure).

(1) BT et BTA à plusieurs options ou spécialités.

Les secondes spécifiques

Certains BT et les bacs techno Hôtellerie et Techniques de la musique et de la danse se préparent obligatoirement après une 2^{de} spécifique.

Le choix s'effectue dès la 3^e. L'admission est sélective avec épreuves et/ou entretien + dossier. Se renseigner dès janvier sur ces classes rares.

Des publications pour construire son avenir !



9€



12€



7,50€

TITRES	Réf.	Prix	TITRES	Réf.	Prix
LES INDISPENSABLES			INDUSTRIE		
● Vite un métier ! Réussir en voie professionnelle	900 202	9€	● Les métiers de l'industrie	900 154	12€
● Le dico des métiers	900 302	9€	● Les métiers de l'aéronautique et de l'espace	900 156	12€
● Mon enfant réussit au collège	900 094	9€	● Les métiers de l'énergie	900 158	12€
● Réussir au lycée	900 163	9€	● Les métiers de l'électronique et des télécoms	900 086	12€
● Les métiers de demain (coédition Onisep/Alternatives Economiques)	900 135	7,50€	● Les métiers de l'architecture, de l'urbanisme et du BTP	900 237	12€
● L'indispensable de l'orientation (coédition Onisep/Phosphore)	900 450	9,90€	● Les métiers du transport et de la logistique	900 084	12€
AGRICULTURE - ENVIRONNEMENT			● Entretien, réparation, dépannage	900 293	7,50€
● Les métiers de l'agriculture et de l'élevage	900 234	12€	● Construire, aménager, rénover	900 295	7,50€
● Des métiers pour s'occuper d'animaux	900 243	12€	● Mécanique et automatisme au cœur de l'industrie	900 294	7,50€
● Les métiers de la nature et de l'environnement	900 148	12€	● Les métiers de l'automobile	900 372	12€
ARTS - CULTURE			● Propreté, entretien	900 413	7,50€
● Les métiers de la mode et du luxe	900 236	12€	LETTRES - SCIENCES HUMAINES		
● Les métiers de l'image et du son	900 153	12€	● Les métiers de la communication et de la publicité	900 238	12€
● Les métiers du graphisme et du design	900 240	12€	● Les métiers de l'information	900 147	12€
● Les métiers de l'artisanat d'art	900 155	12€	SANTE - SOCIAL		
● Les métiers de la culture et du patrimoine	900 082	12€	● Les métiers de l'humanitaire	900 085	12€
● Les métiers du spectacle	900 297	12€	● Travailler auprès des enfants	900 242	12€
COMMERCE - DROIT			● Les métiers de l'animation et du social	900 268	12€
● Les métiers du marketing et de la vente	900 157	12€	● Aide aux personnes	900 390	7,50€
● Les métiers de la banque, finance	900 241	12€	● Les métiers du paramédical et des soins	900 335	12€
● Vendre	900 412	7,50€	● Les métiers du médical	900 299	12€
● Les métiers de la gestion et des ressources humaines	900 386	12€	SCIENCES		
● Les métiers du droit	900 244	12€	● Choisir les sciences pour réussir	900 245	9€
● Secrétariat, comptabilité, emplois administratifs	900 414	7,50€	● Les métiers de l'informatique	900 239	12€
FONCTION PUBLIQUE			● Les métiers du multimédia et des jeux vidéo	900 380	12€
● Les métiers de la défense	900 128	12€	(à commander dès novembre 2005)		
● Les métiers de l'enseignement (à commander dès novembre 2005)	900 376	12€	TOURISME - LOISIRS		
● Choisir la fonction publique	900 247	9€	● Les métiers du tourisme et des voyages	900 149	12€
● Agents techniques de la fonction publique (à commander dès décembre 2005)	900 415	7,50€	● Les métiers du sport	900 381	12€
● Fonction publique hospitalière et santé publique : les concours tous niveaux (coédition Onisep/Foucher)	900 431	15€	(à commander dès janvier 2006)		
● Le guide de la fonction publique d'Etat, catégorie C (coédition Onisep/Foucher)	900 432	15€	● Les métiers de l'hôtellerie et de la restauration	900 375	12€
● Le guide de la fonction publique territoriale (coédition Onisep/Foucher)	900 433	15€	● Hôtellerie, restauration, alimentation	900 210	7,50€

Bon de commande

Pour commander, complétez ce bon de commande et retournez-le accompagné de votre règlement à :
Onisep VPC, 12 mail Barthélemy-Thimonnier, Lognes, 77437 Marne-la-Vallée Cedex 2

Titres	Réf.	Prix	Quantité	TOTAL
.....
.....
.....
.....

MONTANT DE LA COMMANDE €

FRAIS D'EMBALLAGE ET D'EXPEDITON* €

TOTAL COMMANDE €

*France : +4€ (30566) DOM : +8€ (30585) UE et Suisse : +5€ (30583) TOM et étranger hors UE : +13€ (30586)**

** Pour toute commande, hors métropole et UE, d'un montant supérieur à 150€, un forfait de 30€ est appliqué

VOTRE ADRESSE POSTALE

Nom / Prénom

Adresse

Code postal Localité

Pays

Merci d'indiquer l'adresse de facturation si celle-ci diffère de l'adresse de livraison.

Date :

Signature :

MODE DE RÈGLEMENT

Règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de :
l'agent comptable de l'Onisep

Règlement par carte bancaire

N° carte

Expiration :

Veillez indiquer les trois derniers chiffres du numéro figurant dans le pavé "signature" au dos de votre carte :

Les envois contre-remboursement, les paiements en timbres-poste et en espèces ne sont pas acceptés. Une facture sera jointe à l'envoi.

Je souhaite que les informations me concernant restent confidentielles.